REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché à procédure adaptée pour le lycée Stanislas de Villers-les-Nancy

« Acquisition et installation d'équipements pour le laboratoire

de la section Pâtisserie du lycée Stanislas de Villers-les-Nancy »

Documents joints dans la publicité :

- Le présent règlement de la consultation
- Lettre de candidature
- Déclaration du candidat
- Acte d'engagement
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Concernant les clauses administratives, l'exécution de ce marché se fera en référence au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de fournitures et des services (CCAG-FCS2009) publié au Journal Officiel le 19 mars 2009.

La lettre de candidature et la déclaration du candidat, dûment complétées, datées et signées, devront être jointes dans le dossier de candidature avec les offres techniques chiffrées.

Les candidats devront mettre dans leur dossier deux actes d'engagement, un pour la tranche ferme et un pour la tranche optionnelle en apposant les mentions permettant de les distinguer. Les actes d'engagement devront obligatoirement être complétés, datés et signés au plus tard avant la notification du marché au candidat retenu.

Les candidats devront impérativement avoir déposé ou envoyé par courrier leur dossier de candidature au lycée Stanislas avant le jeudi 28 janvier 2021 à 12h00.

Une visite du site est obligatoire avec attestation à mettre également

dans le dossier du candidat.

Les critères de choix sont hiérarchisés et pondérés, comme suit :

- 1) Valeur technique de l'offre, note entre 1 et 10, coefficient 3
- 2) Qualité du service de la maintenance, note entre 1 et 10, coefficient 3
- 3) Respect du délai de livraison, note entre 1 et 10, coefficient 2
- 4) Modalités de la formation du personnel, note entre 1 et 10, coefficient 1
- 5) Prix, note entre 1 et 10, coefficient 1



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature. En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Objet de la candidature.
(Cocher la case correspondante.)
La candidature est présentée :
pour le marché public (en cas de non allotissement) ;
pour le lot n° ou les lots n° de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
☐ pour tous les lots de la procédure de passation du marché public.

D - Prés	sentation du can	didat.			
(Cocher la	a case correspondant	e.)			
siège soo télécopie	cial (si elle est différe	t la dénomin ente de celle Γ; à défaut, u	ation sociale du car de l'établissement) un numéro d'identific	ndidat individuel, les adresses de son établissement , son adresse électronique, ses numéros de téléph eation européen ou international ou propre au pays d	one et de
_]Le candidat est ur	a groupeme	nt d'antranrisas :		
L] Le candidat est di	i groupeme	nit u entreprises .		
	☐ conjoint	OU	solidaire		
Er	n cas de groupemer	nt conjoint, le	e mandataire est s	olidaire :	
	□NON	OU	OUI		
F - Iden	tification des me	mhres du	groupement et	répartition des prestations.	
	tilloation acc mo			repartition des diestations.	
groupem	s membres du group ent indiquent égaleme utant de lignes que ne	ement remp ent dans ce	lissent le tableau c	i-dessous. En cas de groupement conjoint, les me n des prestations que chacun d'entre eux s'engage	embres du à réaliser.
groupem	ent indiquent égaleme utant de lignes que ne Nom commercia	ement remplent dans ce écessaires.) I et dénomi e l'établisse etronique, n télécopie,	lissent le tableau c tableau la répartition ination sociale, ement (*), numéros de numéro SIRET	i-dessous. En cas de groupement conjoint, les me	embres du à réaliser.
groupem Ajouter a N° du	ent indiquent égaleme utant de lignes que ne Nom commercia adresse de adresse élec téléphone et de	ement remplent dans ce écessaires.) I et dénomi e l'établisse etronique, n télécopie,	lissent le tableau c tableau la répartition ination sociale, ement (*), numéros de numéro SIRET	i-dessous. En cas de groupement conjoint, les men des prestations que chacun d'entre eux s'engage Prestations exécutées par les membres	embres du à réaliser.
groupem Ajouter a N° du	ent indiquent égaleme utant de lignes que ne Nom commercia adresse de adresse élec téléphone et de	ement remplent dans ce écessaires.) I et dénomi e l'établisse etronique, n télécopie,	lissent le tableau c tableau la répartition ination sociale, ement (*), numéros de numéro SIRET	i-dessous. En cas de groupement conjoint, les men des prestations que chacun d'entre eux s'engage Prestations exécutées par les membres	embres du à réaliser.
groupem Ajouter a N° du	ent indiquent égaleme utant de lignes que ne Nom commercia adresse de adresse élec téléphone et de	ement remplent dans ce écessaires.) I et dénomi e l'établisse etronique, n télécopie,	lissent le tableau c tableau la répartition ination sociale, ement (*), numéros de numéro SIRET	i-dessous. En cas de groupement conjoint, les men des prestations que chacun d'entre eux s'engage Prestations exécutées par les membres	embres du à réaliser.
groupem Ajouter a N° du	ent indiquent égaleme utant de lignes que ne Nom commercia adresse de adresse élec téléphone et de	ement remplent dans ce écessaires.) I et dénomi e l'établisse etronique, n télécopie,	lissent le tableau c tableau la répartition ination sociale, ement (*), numéros de numéro SIRET	i-dessous. En cas de groupement conjoint, les men des prestations que chacun d'entre eux s'engage Prestations exécutées par les membres	embres du à réaliser.
groupem Ajouter a N° du	ent indiquent égaleme utant de lignes que ne Nom commercia adresse de adresse élec téléphone et de	ement remplent dans ce écessaires.) I et dénomi e l'établisse etronique, n télécopie,	lissent le tableau c tableau la répartition ination sociale, ement (*), numéros de numéro SIRET	i-dessous. En cas de groupement conjoint, les men des prestations que chacun d'entre eux s'engage Prestations exécutées par les membres	embres du à réaliser.
groupem Ajouter a N° du	ent indiquent égaleme utant de lignes que ne Nom commercia adresse de adresse élec téléphone et de	ement remplent dans ce écessaires.) I et dénomi e l'établisse etronique, n télécopie,	lissent le tableau c tableau la répartition ination sociale, ement (*), numéros de numéro SIRET	i-dessous. En cas de groupement conjoint, les men des prestations que chacun d'entre eux s'engage Prestations exécutées par les membres	embres du à réaliser.

figurant dans la liste des ICD.

3

^(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.

			101 m 2000 V23 V34 V3		
F1 -	Interdi	ctions	MA CO	alimie	sionner

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles <u>45</u> et <u>48</u> de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (*);
- b) au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité (MDS), ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'articles 46 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d'attester que le candidat indivi	uel, ou chaque membre of	du groupement, n'est լ	oas dans un de ces cas
d'interdiction de soumissionner, cocl	er la case suivante :		

(*) Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il lui sera demandé de prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

F2 — Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2106-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : (Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités.

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitu	ıde à exercei
l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et profes	sionnelles :
(Cocher la case correspondante.)	

☐ le formulaire DC2.	☐ les documents établissant ses capacités, tels que demandés
	dans les documents de la consultation (*)

(*) Attention, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement).

Page:

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des <u>ICD</u>].]

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

Date de la dernière mise à jour : 26/10/2016.



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC2

OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1). En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante; toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

C1 - Cas général:

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des <u>ICD</u>:

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.):
■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise ou un artisan au sens du II de l'article <u>57</u> du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou de l'article <u>51</u> du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité (MDS) ?
☐ Oui ;
☐ Non.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé :

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public réservé en application des articles 36 ou 37 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 coche la case correspondant à sa situation. Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, il sera tenu de les fournir au stade de la vérification des candidatures, sauf dans les conditions de l'article 53 du décret n° 2016-360.

	Statut du candidat individuel ou du membre du groupement					
1.	☐ Entreprise adaptée (article <u>L. 5213-13</u> du code du travail) ou structures équivalentes	Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet: - Renseignements nécessaires pour y accéder :				
2.	Etablissement et service d'aide par le travail (article <u>L. 344-2 et s</u> . du code de l'action sociale et des familles) Ou structures équivalentes	Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création : Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :				
3.	Structures d'insertion par l'activité économique (article <u>L.5132-4</u> du code du travail) ou structures équivalentes	La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :				
4	☐ Entreprises de l'économie sociale et solidaire (<u>article 1^{er}</u> de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structures équivalentes	La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :				

D - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'article 54 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de l'article 46 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité dans toutes les hypothèses :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste : (L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

2. Lorsque le marché public est soumis au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'article 49 de ce décret :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur. (Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité):

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet:

- Renseignements nécessaires pour y accéder:

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles :

	Exercice duau	Exercice duau	Exercice duau
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)			
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	%	%	%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière :

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

F3 – Pour les marchés publics de travaux :
Le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale (Article L. 241-1 du code des assurances).
F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable aux MDS, sauf si l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2106-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :
Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : (Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)
- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :
G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement
Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle. (En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature sauf cas particulier de la rubrique G2.)
G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici :
Supusito toominquo ot protocolomismo, qui m poute recupitamen terri
G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (hors hypothèse des MDS, sauf si l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2016 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :
Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : (Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)
- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou du II de l'article 40 du décret n° 2016-361 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s) :

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

**) Pour les groupements conjoints.

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

12 Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 26/10/2016.

^{**)} Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

^{***)} A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses <u>articles L. 1110-1</u>, et <u>R. 2162-1 à R. 2162-6</u>, <u>R. 2162-7 à R. 2162-12</u>, <u>R. 2162-13 à R. 2162-14</u> et <u>R. 2162-15 à R. 2162-21</u> (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que <u>R. 23612-1 à R. 2362-6</u>, <u>R. 2362-7</u>, <u>R. 2362-8</u>, <u>R. 2362-9 à R. 2362-12</u>, et <u>R. 2362-13 à R. 2362-18</u> (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Objet de l'acte d'engagement

Obje	et du	marché	public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par le présent acte d'engagement.)

	te d'engagement correspond : es cases correspondantes.)
1.	☐ à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ;
	au lot n° ou aux lots n° du marché public (en cas d'allotissement) ; (Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.

2. a l'offre de base ;
☐ à la variante suivante :
3. avec les prestations supplémentaires suivantes :
B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire
B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire (Cocher les cases correspondantes.)
Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,
CCAP n°
☐ CCAG :
CCTP n°
Autres:
et conformément à leurs clauses,
☐ le signataire
s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]
engage la société sur la base de son offre ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]
☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures d	emandées ou à e	exécuter les p	restations dem	nandées :			
aux prix inc	diqués ci-dessou	s;					
□т	aux de la TVA :						
	Montant hors taxe	es ² :					
	Montant	hors	taxes	arrêté	en	chiffres	à:
	Montont	horo	toyos	arrêté	en	 lettres	à:
	Montant	hors	taxes	anete			α.
Пи	/lontant TTC ⁴ :						
_	Montant	TTC	arrêtê	ė	en	chiffres	à:
	Montant	TTC	arrêt	é 	en	lettres	à:
OU							
aux prix inc	diqués ci-dessou	s ou dans l'an	nexe financièr	e jointe au	présent doc	ument.	

Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)	groupement conjoint, repa	artition des pres	lations			
Pour l'exécution du marché public, le groupement (Cocher la case correspondante.)	d'opérateurs économiques es	et:				
☐ conjoint OU ☐ s	olidaire					
(Les membres du groupement conjoint indiquent dans eux s'engage à réaliser.)	s le tableau ci-dessous la répartit	ion des prestations q	jue chacun d'entre			
Désignation des membres	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint					
du groupement conjoint	Nature de la prestati	on	Montant HT la prestation			
B3 - Compte (s) à créditer						
(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou pos	tal.)					
Nom de l'établissement bancaire :						
Numéro de compte :						
·						
B4 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1	du code de la commande publiqu	e)				
Je renonce au bénéfice de l'avance :	☐ Non	□ O:	ui			
(Cocher la case correspondante.)						
B5 - Durée d'exécution du marché public						
La durée d'exécution du marché public est de (Cocher la case correspondante.)	mois ou	jours à com	ipter de :			
☐ la date de notification du marché pul	olic;					
☐ la date de notification de l'ordre de s	ervice ;					
la date de début d'exécution prévu notification.	ue par le marché public lorsq	u'elle est postérie	ure à la date de			
Le marché public est reconductible : (Cocher la case correspondante.)	Non 🔲 Ou	ui				
Si oui, préciser :						
Nombre des reconductions :						
Durée des reconductions :						

Page:

ATTRI1 - Acte d'engagement

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement <u>et</u> le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 - Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 - Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique) : [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

	ment conjoint espondante.)	, le mandata	ire du groupen	nent est :			
☐ conjo	int	OU	solidaire				
	du groupeme ses correspon		mandat au ma	andataire, qui s	signe le présen	t acte d'engag	gement :
	vis-à-vis de (joindre les p	l'acheteur et ouvoirs en an	pour coordoni	ner l'ensemble document en c		s;	es représenter le défense ou de
	(joindre les p	ouvoirs en ani	et pour leur conexe du présent aire, ces docum	document en c	difications ultéri as de marché pui é fournis)	ieures du mar blic autre que d	ché public ; le défense ou de
	ont donné n (hors cas des	nandat au ma s marchés de	andataire dans défense ou de s	les conditions écurité dans leq	s définies par le uel ces documer	es pouvoirs joi nts ont déjà été	nts en annexe. fournis).
	du groupeme espondante.)	nt, qui signe	nt le présent a	cte d'engagem	ent:		
			ndataire, qui l nble des presta		r les représent	er vis-à-vis d	e l'acheteur et
			ndataire, qui l'a du marché pu		signer, en leur r	nom et pour le	eur compte, les
			dataire dans le L'étendue du m		définies ci-dess	ous:	

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Désignation de l'acheteur (Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)
Nom, prénom, qualité du signataire du marché public (Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)
■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l' <u>article R. 2191-59</u> du code de la commande publique auquel renvoie l' <u>article R. 2391-28</u> du même code (nantissements ou cessions de créances) (Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)
Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire (Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)
■ Imputation budgétaire
Pour l'État et ses établissements : (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)
A : , le
Signature (représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

D - Identification et signature de l'acheteur.

LYCÉE POLYVALENT RÉGIONAL STANISLAS 468 RUE DE VANDOEUVRE 54600 – VILLERS-LES-NANCY

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (C.C.A.P.)

(comporte 4 pages dont la page de garde)

MARCHÉ N°1/2021 (FRACTIONNÉ)

« Acquisition et installation d'équipements pour le laboratoire de la section pâtisserie du lycée Stanislas de Villers-les-Nancy »

Procédure de consultation : procédure adaptée

ARTICLE 1: OBJET, FORME ET DURÉE DU MARCHÉ

1.1 Objet:

Les dispositions du présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) concernent l'acquisition et l'installation d'équipements pour le laboratoire de la section pâtisserie du lycée Stanislas, permettant de dispenser les enseignements pratiques aux élèves de cette section.

Le marché fractionné se compose comme suit :

- Tranche ferme = cf. cahier des clauses techniques particulières
- Tranche optionnelle = cf. cahier des clauses techniques particulières

Il s'agit de répondre à la tranche ferme d'une part et à la tranche optionnelle d'autre part, que le cahier des clauses techniques particulières joint représente le descriptif pour une seule tranche et qu'il est demandé l'identique pour la deuxième tranche, l'administration étant en attente d'un financement complémentaire pour pouvoir l'affermir.

Les prix hors taxes et T.T.C. seront précisés sur la base du cahier des Clauses Techniques Particulières afin d'être conformes aux éléments techniques demandés.

1.2 Forme et durée :

Le présent marché prend effet à compter de sa notification au candidat retenu jusqu'à la date d'achèvement des garanties contractuelles.

Concernant la tranche optionnelle, si l'administration peut l'affermir, elle s'engage à la notifier au candidat retenu au début du mois de juin 2021.

ARTICLE 2: DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

2.1 Pièces particulières :

- l'acte d'engagement et son annexe financière, qui devra obligatoirement être rempli daté et signé avant la notification du marché au candidat retenu,
- le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières dont l'exemplaire original conservé dans les archives de l'administration fait seul foi,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières dont l'exemplaire original conservé dans les archives de l'administration fait seul foi.
- L'attestation de la visite préalable obligatoire sur site.

2.2 Pièces générales :

- le Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) applicable aux marchés publics de fournitures et de services approuvés (CCAG-FCS2009) publié au Journal Officiel le 19 mars 2009.

ARTICLE 3: PRIX

Les prix sont réputés comprendre tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, à l'installation, au transport jusqu'au lieu de livraison et d'installation, à la prise en charge des anciennes installations ainsi qu'à la mise en place du raccordement des fluides (eau, gaz, électricité).

ARTICLE 4: ADRESSE, CONDITIONS ET DATES DE LIVRAISON ET D'INSTALLATION

Les livraisons et l'installation des équipements pédagogiques doivent être conformes au Cahier des Clauses Techniques Particulières et devront être réalisés sur les périodes suivantes :

- Tranche ferme = entre le 26 avril et le 7 mai 2021
- Tranche optionnelle = entre le 6 juillet et le 16 juillet 2021

Les équipements faisant partie de la tranche ferme devront être opérationnels au retour des vacances de Pâques et si la tranche optionnelle est notifiée, au plus tard pour le 16 juillet 2021.

La livraison et l'installation des équipements pédagogiques devront être effectuées à l'adresse du lycée Stanislas au 468 rue de Vandoeuvre – 54600 VILLERS-LES-NANCY.

ARTICLE 5 : PAIEMENT – ÉTABLISSEMENT DES FACTURES

Le paiement sera effectué selon les règles de la comptabilité publique.

La ou les factures, établie(s) en un seul original et deux copies, porte(nt), outre les mentions légales, les indications suivantes :

- nom, n°SIRET et APE, adresse du créancier,
- numéro de son compte bancaire ou postal, tel qu'il est précisé à l'acte d'engagement,
- référence du marché avec date et n° du bon de commande ou lettre de notification,
- marchandise livrée, exactement définie et sa date de livraison,
- montant hors TVA de la fourniture livrée,
- taux et montant de la TVA,
- montant total TVA incluse,
- date de facturation.

ARTICLE 6 : DÉLAIS DE PAIEMENT

Eu égard à la règlementation applicable en matière de marchés publics, le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours.

Le point de départ du délai global de paiement est la date de réception de la demande de paiement par les services de la Personne Publique contractante, à défaut, c'est la date de la demande de paiement augmentée de 2 jours qui fait foi.

Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire.

Le taux des intérêts moratoires est celui en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de 2 points.

ARTICLE 9: RÉSILIATION

Le marché est résilié de plein droit sans indemnités :

- en cas d'infraction caractérisée aux clauses contractuelles,
- en cas de faillite du titulaire, sauf au représentant du pouvoir adjudicateur à accepter, le cas échéant, les offres qui peuvent être faites par les créanciers pour la continuation du marché,
- en cas de règlement judiciaire, dans le cas où le titulaire ne serait pas autorisé par le tribunal à continuer l'exploitation de son entreprise.

ARTICLE 10 : RÉFÉRENCE AU C.C.A.G. (fournitures et services)

Les stipulations du C.C.A.G. – FCS2009 publié au Journal Officiel le 19 mars 2009, hormis disposition contraire du présent cahier des charges administratives particulières, s'appliquent au présent marché.

Fait à,	le
Lu et accepté,	
Le Candidat,	
(date, cachet, sianature)	

LYCÉE POLYVALENT RÉGIONAL STANISLAS 468 RUE DE VANDOEUVRE 54600 – VILLERS-LES-NANCY

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.)

(descriptif technique comporte 5 pages dont un plan)

MARCHÉ N°1/2021 (FRACTIONNÉ)

« Acquisition et installation d'équipements pour le laboratoire de la section pâtisserie du lycée Stanislas de Villers-les-Nancy »

Procédure de consultation : procédure adaptée

Désignation

FACE A

1 x Tour réfrigéré pâtisserie

- sans dessus

Construction inox.

Tension: 230 V

Puissance: 510 W

Capacité: 342 L

Plage des températures: -2º/+8ºC

Equipé de:

- * 1 groupe logé tropicalisé 43°C
- * 2 portes inox pivotantes

Din: 1502 x 750 x H: 850 mm

FACE B

 $1 \times Panneau$ technique comprenant 3 PC étanches

Dim; 160 x H: 670 mm

- 1 x Elément neutre composé de :
- * 4 glíssières inox
- * 1 tiroir inox H: 100 mm
- * 1 élément porte à battant avec tiroir

Dim: 450 x 680 x H: 670 mm

Désignation

1 x Tour réfrigéré pâtisserie

dessus dessus

Construction inox. Tension: 230 V Puissance: 510 W Capacité: 152 L

Plage des températures: -2°/+8°C

Equipé de:

- * 1 groupe logé tropicalisé 43°C
- * 1 porte inox pivotante Dim: 980 x 750 x H; 850 mm
- 2 x Elément neutre composé de :
- * 4 glissières inox
- * 1 tiroir inox H: 100 mm
- * I élément porte à battant avec tiroir

Dim: 450 x 680 x H: 670 mm

1 x Panneau technique comprenant 3 PC étanches Dim: 160 x H: 670 mm

FACE C

1 x Tour réfrigéré pâtisserie

sans dessus

Construction inox. Tension: 230 V Puissance: 510 W Capacité: 342 L

Plage des températures: -2°/48°C

Equipé de:

- * 1 groupe logé tropicalisé 43°C
- * 2 portes inox pivotantes

Dim: 1502 x 750 x H: 850 mm

FACE D

 $1 \times Panneau$ technique comprenant 3 PC étanches Dim: $160 \times H$: 670 rmm

Désignation

- 2 x Elément neutre composé de :
- * 4 glissières inox
- * 1 tiroir inox H: 100 mm
- * 1 élément porte à battant avec tiroir

Dim: 450 x 680 x H: 670 mm

1 x Tour réfrigéré pâtisserie

sans dessus

Construction inox. Tension: 230 V Puissance: 510 W Capacité: 152 L

Plage des températures: -2°/+8°C

Equipé de:

- * 1 groupe logé tropicalisé 43°C
- * 1 porte inox pivotante Dim: 980 x 750 x H: 850 mm
- 1 x Elément neutre composé de :
- * 4 glissières inox
- * 1 tiroir înox H: 100 mm
- * 1 élément porte à battant avec tiroir

Dim: 450 x 680 x H: 670 mm

1 x Panneau technique comprenant 3 PC étanches Dim: 160 x H: 670 mm

3 x Plan de travail granit sans dosseret Dim: 1600 x 1400 x H: 30 mm

2 x Plot technique central inox composé de:

* 8 PC répaties sur 4 faces Dim: 300 x 300 x H: 300 mm

6 x plaque induction 1 foyer à poser ADVENTYS

Tension: 230 V Puissance: 3000 W

Désignation		Qt
Livraison, déballage, mise en place sur attente à disposition, essais, formation du personnel, enlévement des films de protection, évacuation des emballages, évacuation des meubes H.S avec récupération du gaz pour traitement	INCLUS	
ECO participation		

.

LYCEESTANISLAS

PATISSERE

